

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-neuf avril, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry LEMOINE, Maire.

Etaient présents : LEMOINE Thierry, GIRARD Betty, JOLY Jean-Marie, ESTRABAUT Vincent, KAMINSKI Stéphane, COHARDY Emmanuel, HENNINOT Nathalie, COZZA Brigitte, SELLIER Renaud, GUEBEY Patrick, LOUIS Daniel

Absents excusés : TRICOT Sylvie ayant donné pouvoir à GIRARD Betty
 CLÉMENT Gérard ayant donné pouvoir à JOLY Jean-Marie
 THIERRY Christian ayant donné pouvoir à LEMOINE Thierry
 HUVENOIT François,

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur GUEBEY Patrick a été élu secrétaire.

Date de convocation : 24/04/2014

Date d'affichage : 24/04/2014

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11 – Votants 14

Rappel de l'ordre du jour :

- **Budget communal :**
- Approbation du compte administratif ;
- Affectation des résultats
- Approbation du compte de gestion
- Vote des 3 taxes
- Vote du Budget Primitif
- **Budget annexe assainissement :**
- Approbation du compte administratif
- Affectation des résultats
- Approbation du compte de gestion
- Redevance d'assainissement
- Vote du Budget
- Échange chemin rural
- délégués au sein des commissions de la Communauté de Communes du Val de l'Ailette
- Questions diverses

2014-16 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Betty GIRARD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par Monsieur Thierry LEMOINE, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité ;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	44 089.65			189 973.22	44 089.65	189 973.22
Opérations de l'exercice	74 504.14	67 257.50	194 232.52	251 495.02	268 736.66	318 752.52
Totaux	118 593.79	67 257.50	194 232.52	441 468.24	312 826.31	508 725.74

RESULTATS DEFINITIFS	- 51 336.29	247 235.72	195 899.43
-----------------------------	--------------------	-------------------	-------------------

2° constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau créditeur, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

2014-17 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR M. LEMOUCHER, RECEVEUR

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenté le budget primitif de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que Mr LEMOUCHER a normalement administré le compte de gestion 2013

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

- Statuant sur l'exécution du budget 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2014-18 AFFECTATION DES RÉSULTATS

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 203 146.07 € et un déficit d'investissement de 51 336.29 €, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de l'affecter comme suit :

- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	:	51 336.29 €
- Affectation à l'excédent reporté report à nouveau créditeur (ligne 002)		151 809.78 €

2014-19 VOTE DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des trois taxes directes locales, **à l'unanimité** :

Décide de retenir les taux suivants pour l'année 2014

Taxe d'Habitation	7.90 %
Taxe foncière bâti	8.73 %
Taxe foncière non bâti	14.07 %

2014-20 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, votent ainsi qu'il suit le budget primitif 2014 :

BUDGET M14

FONCTIONNEMENT

O11	charges à caractère général	63 450.00
O12	charges de personnel	92 220.00
O14	atténuation de produits	
65	autres ch. de gestion courante	66 235.00
656	frais de fonct.des groupes d'élus	
66	charges financières	1 800..00
66111	<i>intérêts</i>	<i>1 800.00</i>
66112	<i>ICNE (N - N-1)</i>	
67	charges exceptionnelles	300.00
68	provisions semi-budgétaires	
O22	dépenses imprévues	15 000.00
	total opérations réelles	239 005.00
O23	virement à l'investissement	154 819.00
O42	transferts entre sections	3 764,00
668	<i>indemn.renégoc.capitalisées</i>	<i>0,00</i>
68	<i>amortissements immobilisations</i>	<i>3 764,00</i>
O43	opér.ordre fonctionnement	0,00
	total opérations d'ordre	158 583.00
	total dépenses fonctionnement	397 588.00
	restes à réaliser	
OO2	déficit reporté	0,00
	TOTAL FONCTIONNEMENT	397 588.00

O13	atténuation de charges	7 500,00
70	produits	1 000,00
73	impôts et taxes	96 312,00
74	dotations et particip.	113 561,00
75	autres produits	22 000,00
76	produits financiers	
77	produits exceptionnels	11 600,00
78	repr.sur prov.semi-budg.	
	total opérations réelles	252 253,00
O42	transferts entre sections	0,00
722	<i>travaux en régie</i>	<i>0,00</i>
777	<i>reprise de subventions</i>	<i>0,00</i>
O43	opér.ordre fonctionnement	0,00
	total opérations d'ordre	0,00
	total recettes fonctionnement	252 253,00
	restes à réaliser	
OO2	excédent reporté	151 809.78
	TOTAL FONCTIONNEMENT	404 062.78

BUDGET M14

INVESTISSEMENT

1641	emprunts	9 345.00
204	subv.d'équipement versées	
205	opérations d'investissements	188 600.00
21		
165		1 000.00
...		
O20	dépenses imprévues	
	total dépenses réelles	204 945.00
O40	transferts entre sections	0,00
21	<i>travaux en régie</i>	
139	<i>reprise de subventions</i>	
O41	opérations patrimoniales	
	total dépenses d'ordre	0,00
	total dépenses de l'exercice	204 945.00
	restes à réaliser	0,00
OO1	déficit reporté	51 336.29
	TOTAL INVESTISSEMENT	256 281.29

1068	résultat fonct. capitalisé	51 336.29
10222	fctva	8 900,00
13	fds	3 500,00
1323	cddl	22 462.00
1341	detr	10 500,00
165	caution	1 000,00
O24	cessions d'immobilisations	
	total recettes réelles	97 698.29
O21	virement de la section de fonctionnement	154 819.00
O40	transferts entre sections	3 764,00
16	<i>indemn.renégociation capitalisées</i>	
28	<i>amortissements immobilisations</i>	<i>3 714,00</i>
O41	opérations patrimoniales	
	total recettes d'ordre	158 583.00
	total recettes de l'exercice	256 281.29
	restes à réaliser	0,00
OO1	excédent reporté	
	TOTAL INVESTISSEMENT	256 281.29

2014-21 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Betty GIRARD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 du budget annexe dressé par Monsieur Thierry LEMOINE, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité ;
1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	3 344.00			10 520.70	3 344.00	10 520.70
Opérations de l'exercice	5 082.26	9 891.00	11 624.44	7 710.26	16 706.70	17 601.26
Totaux	8 426.26	9 891.00	11 624.44	18 230.96	20 050.70	28 121.96
Reste à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS	1 464.74		6 606.52		8 071.26	

2014-22 AFFECTATION DES RÉSULTATS

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation 2013, constatant que le compte administratif du budget annexe fait apparaître un excédent de fonctionnement de 6 606.52€, un excédent d'investissement de 1 464.74 €,

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de l'affecter comme suit :

- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) : 0 €
- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 10 520.70 €
- Affectation à l'excédent reporté d'investissement (Ligne 001) 1 464.74 €

2014-23 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR M. LÉBOUCHER, RECEVEUR CONCERNANT LE BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenté le budget primitif annexe d'assainissement de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que Mr LÉBOUCHER a normalement administré le compte de gestion 2013

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2014-24 VOTE DU BUDGET ANNEXE SCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2013

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré et **à l'unanimité**, votent ainsi qu'il suit le budget primitif 2013 de l'assainissement collectif du Bosquet,

BUDGET M49

EXPLOITATION

O11	charges à caractère général	7 094.52	O13	atténuation de charges	
O12	charges de personnel		70	produits	6 500.00
O14	atténuation de produits				
65	autres ch. de gestion courante	2 000.00	74	subventions d'exploitation	
			75	autres produits de gestion courante	
66	charges financières	1 426.70	76	produits financiers	
661	<i>Autres charges financières</i>	<i>1426.70</i>			
67	charges exceptionnelles	2 000.00	77	produits exceptionnels	5 164.70
O22	dépenses imprévues	750.00			
	total opérations réelles	13 271.22		total opérations réelles	11 664.7
O23	virement à l'investissement	3 344			
	op.d'ordre entre sections	1 656,00		op.d'ordre entre sections	6 606.52
6611	<i>iCNE N</i>		6611	<i>ICNE N-1</i>	<i>0,00</i>
675	<i>VNC des immobilisations cédées</i>		777	<i>reprise de subventions</i>	<i>6 606.52</i>
68	<i>amortissements des immobilisations</i>	<i>1 656,00</i>	78	<i>reprise de provisions</i>	<i>0,00</i>
68	<i>amortissements des charges à répartir</i>		79	<i>transferts de charges</i>	<i>0,00</i>
68	<i>provisions</i>		72	<i>travaux en régie</i>	<i>0,00</i>
	total opérations d'ordre	5 000.00		total opérations d'ordre	6 606.52
	total dépenses exploitation	18 271.22		total recettes exploitation	18 271.22
	restes à réaliser			restes à réaliser	
OO2	déficit reporté		OO2	excédent reporté	
	TOTAL DEP. EXPLOITATION	18 271.22		TOTAL REC. EXPLOITATION	18 271.22

INVESTISSEMENT

			nouveaux			RAR	nouveaux
16				1068	résultat fonct. capitalisé		
21..				10..			
...				13..	subventions d'investissement		
23..							
op.	opérations			16	emprunts		
27	transfert droit déduction TVA			21,,23,,	transfert droit déduction TVA		
O20	dépenses imprévues	1 300.04		2762	recup. TVA		
45..	opérations pour compte de tiers			45..	opérations pour compte de tiers		
	total dépenses réelles	1 300.04			total recettes réelles		0,00
				O21	virement de la section de fonctionnement		3 344.00
	opérations d'ordre entre sections				opérations d'ordre entre sections		1 656,00
1688	<i>ICNE N-1</i>			1688	<i>ICNE N</i>		<i>0,00</i>
139	<i>reprise de subventions</i>	<i>5 164.70</i>		21,,	<i>VNC des immobilisations cédées</i>		<i>0,00</i>
14,,15,,	<i>reprise provisions</i>			28,,	<i>amortissements des immobilisations</i>		<i>1 656,00</i>
481	<i>charges à répartir</i>			481	<i>amortissement des charges à répartir</i>		<i>0,00</i>
21,,	<i>travaux en régie</i>			14,,15,,	<i>provisions</i>		<i>0,00</i>

	op. d'ordre à l'intérieur de la section d'invest.			op. d'ordre à l'intérieur de la section d'invest.	
	total dépenses d'ordre	5 164.70		total recettes d'ordre	5 000.00
	total dépenses de l'exercice	6 464.74		total recettes de l'exercice	5 000.00
	restes à réaliser	0,00		restes à réaliser	
OO1	déficit reporté		OO1	excédent reporté	1 464.74
	TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	6 464.74		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	8 426.26

2014-25 LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE CESSIION D'UN CHEMIN RURAL

Vu le Code rural, et notamment son article L. 161-10 ;

Vu le décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux et notamment son article 3 ;

Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R. 141-10 ;

Considérant que le chemin rural dit du Wallon situé lieu-dit Clos Marluzaine n'est plus matérialisé, mais qu'il est toutefois nécessaire aux propriétaires riverains,

Considérant l'offre faite par la SCEA GILLARD d'acquérir cette portion dudit chemin en échange d'un autre chemin,

Compte tenu de la désaffectation de la portion du chemin rural susvisé, il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L. 161-10 du Code rural, qui autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public.

Considérant, par suite, qu'une enquête publique devra être organisée conformément aux dispositions des articles R. 141-4 à R. 141-10 du Code de la voirie routière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, est à l'**unanimité**

Constate

La désaffectation du chemin rural.

Décide

De lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L. 161-10 du Code rural ;

Et, pour ce faire, invite Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet.

2014-26 DESIGNATIONS DES DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Commission des Finances

- *Thierry LEMOINE, Vincent ESTRABAUT,*

Commission des Affaires scolaires

- *Thierry LEMOINE, Vincent ESTRABAUT, Stéphane KAMINSKI*

Commission du développement économique et du tourisme

- *Christian THIERRY, Emmanuel COHARDY, Gérard CLEMENT*

Commission De l'environnement des déchets ménagers et assimilés et du SPANC

- *Christian THIERRY, Gérard CLEMENT*

Commission Enfance et Jeunesse

- *Betty GIRARD*

Commission Services à la population - Habitat

- *Thierry LEMOINE, Betty GIRARD,*

Commission Service aux communes

- *Thierry LEMOINE, Christian THIERRY, Gérard CLEMENT*

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier du responsable de l'unité de la voirie départementale de Soissons concernant un projet pour sécuriser la route de Coucy le Château (RD 934). Le Conseil Municipal émet un avis favorable et charge monsieur le Maire de gérer ce dossier.

Pour information, une coupe de bois est programmée à la vente, le prix de retrait est fixé à 27 200 €.

Une vente aimable a été réalisée pour la parcelle ZO 75

Monsieur le Maire fait lecture de la demande de l'APEI de Saint-Quentin concernant l'opération brioches 2014. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la transmission de cette demande auprès du CCAS.

Deux associations ont pris contact avec la mairie afin de trouver une salle pour de la danse country et un terrain pour du Airsoft. Le Conseil Municipal charge monsieur le Maire de rencontrer l'association de Country, et d'informer l'association de Airsoft qu'aucun terrain appartenant à la commune ne semble convenir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

Le secrétaire de séance :

Patrick GUEBEY